

ASSEMBLÉE NATIONALE

PLFSS POUR 2020 - (N° 2296)

AMENDEMENT

N ° AS389

présenté par

M. Becht, M. Ledoux, M. Bournazel, M. Lagarde, Mme Lemoine et M. Christophe

ARTICLE 36

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.